

### Emmanuel Macron annonce le confinement total de la France

La France renforce les mesures de réduction des déplacements : Emmanuel Macron a annoncé le 16 mars 2020 le confinement total de tous les Français de métropole et d'Outre-mer. Un confinement qui est annoncé pour 15 jours pour l'instant, bien qu'il y ait fort à parier qu'il sera rallongé car la pandémie n'en est qu'à ses débuts.

Le confinement total de la France commence dès le mardi 17 mars 2020 à midi. Tous les Français devront à cette heure rester chez eux.

Emmanuel Macron, le 16 mars 2020 pour la deuxième fois en une semaine, a donné une allocution en direct. Cette fois, l'annonce principale est celle qui était attendue : le confinement total. Une décision, explique le Président, justifiée par les comportements irresponsables de certains Français alors que les soignants se battent jusqu'à l'épuisement contre le virus.

L'épidémie n'est plus une idée lointaine. Les Français sont désormais responsables de leurs actions : ils seront donc tenus responsables des manquements à ces interdictions. Des contrôles seront menés sur tout le territoire : tout déplacement devra être justifié auprès des autorités.

Les seuls déplacements autorisés sont les suivants : pour aller faire les courses, pour se soigner, pour aller au travail (uniquement lorsque le télétravail est impossible) et pour s'aérer. Mais, prévient le Président, les règles de distanciation sociale devront être respectées : tous les rassemblements sont interdits, y compris de quelques personnes, et une distance d'un mètre minimum est à respecter entre les personnes.

### Emmanuel Macron annonce le confinement total de la France

La France renforce les mesures de réduction des déplacements : Emmanuel Macron a annoncé le 16 mars 2020 le confinement total de tous les Français de métropole et d'Outre-mer. Un confinement qui est annoncé pour 15 jours pour l'instant, bien qu'il y ait fort à parier qu'il sera rallongé car la pandémie n'en est qu'à ses débuts.

Le confinement total de la France commence dès le mardi 17 mars 2020 à midi. Tous les Français devront à cette heure rester chez eux.

Emmanuel Macron, le 16 mars 2020 pour la deuxième fois en une semaine, a donné une allocution en direct. Cette fois, l'annonce principale est celle qui était attendue : le confinement total. Une décision, explique le Président, justifiée par les comportements irresponsables de certains Français alors que les soignants se battent jusqu'à l'épuisement contre le virus.

L'épidémie n'est plus une idée lointaine. Les Français sont désormais responsables de leurs actions : ils seront donc tenus responsables des manquements à ces interdictions. Des contrôles seront menés sur tout le territoire : tout déplacement devra être justifié auprès des autorités.

Les seuls déplacements autorisés sont les suivants : pour aller faire les courses, pour se soigner, pour aller au travail (uniquement lorsque le télétravail est impossible) et pour s'aérer. Mais, prévient le Président, les règles de distanciation sociale devront être respectées : tous les rassemblements sont interdits, y compris de quelques personnes, et une distance d'un mètre minimum est à respecter entre les personnes.